



AGROALIMENTAIRE

Contactez la FGTA-FO :

> Michel Kerling
Secrétaire fédéral
Tel : 01 40 52 84 90
Courriel : michel.kerling@fgta-fo.org

Paris, le 24 octobre 2014

L'emploi et les conditions de travail dans le secteur viande

La FGTA-FO se félicite de l'initiative du SNIV-SNCP d'avoir mis le volet social en avant lors de sa récente assemblée générale et que le 1^{er} groupe français de la viande expérimente deux initiatives visant à la réduction des maladies professionnelles, véritable fléau pour les salariés de ce domaine d'activité.

Toutefois, la Fédération tient à rappeler ses revendications et ses craintes quant à l'avenir du secteur. Les réductions d'effectif sont régulières depuis plusieurs années et la FGTA-FO se demande si les 5 000 postes à pourvoir d'ici 2022 compenseront les départs en retraite, ou si le solde sera encore négatif et les salariés davantage mis à contribution.

Les maladies professionnelles encore trop nombreuses dans ce secteur démontrent la nécessité d'investir toujours plus de moyens dans la prévention, seule alternative existante pour agir sur cette forme extrême de pénibilité.

Quant à la formation des salariés, elle doit conduire à davantage de formation qualifiante et certifiante débouchant sur une reconnaissance salariale.

Il reste beaucoup à faire pour amener les salariés à travailler dans les entreprises de la viande.

À cette fin, la FGTA-FO continuera de porter les revendications légitimes des salariés sur les conditions de travail et les salaires. La FGTA-FO continuera d'être avant toute chose le syndicat de la feuille de paie.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

www.fgtafo.fr